



Dans le cadre du plan départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, le maire a obligation de tenir un registre nominatif des personnes âgées, fragiles et/ou handicapées de la commune vivant à domicile. La démarche d'inscription est volontaire.

Référence : Décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 pris en application de l'article L. 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles et fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

Document confidentiel à remplir puis à adresser à la Mairie de Boissettes

Je soussigné(e) M.....atteste avoir été informé(e) en qualité de demandeur, parent, tutelle, curatelle ou autre représentant légal, que :

- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à porter assistance en cas de nécessité.
- Les destinataires de ces données confidentielles sont le maire et les élus du Centre communal d'action sociale.
- Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés », je dispose de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression de données qui me concernent en m'adressant à la Mairie.

Nom, Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

E-mail :

Personne à prévenir :

Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

E-mail :

Si ce document est rempli par un tiers.

Nom, Prénom :.....

Lien légal avec la personne concernée :.....

Adresse :.....

Téléphone fixe :.....Téléphone portable :.....

E-mail :.....

Fait à Boissettes le.....

Signature du demandeur :

Mairie : 3 place de Verdun 77350 Boissettes

Téléphone : 01 64 37 83 05

Courriel : mairie@boissettes.fr